CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération – 2023 – N°36





UNE AGGLOMÉRATION AU SERVICE DE NOS TERRITOIRES







RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE INTERNET :
BEAUNECOTEETSUD.COM



communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

ÉDITO



Chers Amis,

Les projets ne manquent pas pour notre Communauté d'Agglomération, qui ne cesse de rayonner à plusieurs niveaux.

Sur le plan économique d'abord, en bâtissant des zones d'activités où prospèrent et s'installent de nombreuses entreprises qui contribuent au dynamisme de notre collectivité. Un dynamisme qui rejaillit sur l'installation de nouvelles familles sur le territoire intercommunal, relayé par une politique de l'habitat ambitieuse, notamment en accompagnant la rénovation énergétique.

Le savez-vous, l'Agglomération, c'est plus de 650 agents à votre service, qui ont répondu présent à la demande des 53 maires, à l'époque 55, qui ont créé notre structure intercommunale.

Si l'Agglomération n'existait pas, nous ne pourrions aujourd'hui, accompagner les communes comme nous le faisons, aussi bien pour les équipements périscolaires, sportifs ou les transports, mais aussi quotidiennement par des investissements très lourds en matière d'environnement pour l'assainissement, la ressource en eau, les déchets ou les énergies.

C'est ainsi que le nouveau groupe périscolaire de Savigny-lès-Beaune, entièrement financé par l'Agglomération, verra le jour en 2024. Qu'il en sera de même pour le tout nouveau complexe sportif de Ladoix-Serrigny, et demain celui de Nolay.

L'Agglomération, c'est aussi l'école des Beaux-Arts, le Conservatoire, l'Office du Tourisme... Tous ces lieux d'apprentissage ou de communication.

Dans le domaine des transports, une nouvelle délégation de service public a été mise en place, avec notre partenaire Keolis, pour offrir de nouvelles mobilités et des transports plus propres : navettes électriques, ou bus circulant au bio-carburant.

Beaune Côte et Sud a également fêté les dix ans de la Baignade Naturelle et des Étangs d'Or. Cet anniversaire va être l'occasion de travaux importants, pour rénover nos bassins et leur environnement.

Venez flâner, pêcher ou courir aux Étangs d'Or, ce parc, nouvelle destination pour tous et notamment les familles.

Mais notre Agglomération, c'est aussi une solidarité des territoires. La Côte, la Plaine, le Plateau des Hautes-Côtes et les villes, doivent s'enrichir de leur diversité. C'est ainsi qu'est né en 2023, une nouvelle initiative « Vivons Plus Haut » qui permet d'envisager un grand projet de développement de nos territoires de l'Ouest de l'Intercommunalité, autour des 15 communes qui se sont associées dans une réflexion stratégique, pour développer l'attractivité de cette zone rurale, dont les atouts : touristiques, agricoles et écologiques doivent être mis en valeur.

L'Agglomération est également cette matrice de voies vertes, de pistes cyclables, ou de nouvelles randonnées, qui maillent l'ensemble de notre territoire.

Je profite de cette éditorial pour vous rappeler que nous devrons œuvrer tous ensemble à la prévention et à la gestion des déchets.

Nos services s'engagent au quotidien, pour favoriser l'implantation de nouveaux sites de compostage, et faire de la pédagogie sur les nouvelles consignes de tri.

Vous avez souscrit à cet effort collectif, qui a permis de réduire considérablement les volumes d'ordures ménagères et je vous en remercie.

Je remercie également l'ensemble du personnel intercommunal, qui répond chaque jour à vos sollicitations et qui vouent un engagement total, aux missions que je leur ai confiées.

Avec vous et vos élus, nous continuerons en 2024 à nous mobiliser, pour construire une Agglomération au service de son territoire.

Très belle année à toutes et à tous.

Alain SUGUENOT
Président de l'Agglomération - Maire de BEAUNE



Côté Comm Magazine D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
BEAUNE CÔTE ET SUD
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE
Tél. 03 80 24 56 80
www.beaunecoteetsud.com

Directeur de la Publication : Denis THOMAS
Directeur de la Rédaction : Marion SAVOY

Photos : Beaune Côte et Sud, Service Communication © Marine Vargas / © BF Production
Beaune Tourisme : © Laurence Dallerey / © Studio Piffaut / © Kaptura

Impression :
Imprimerie Estimprim
Impression à 27 000 exemplaires



ON VOUS EXPLIQUE



L'AGGLO ET SES COMPÉTENCES

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud permet d'avancer ensemble en créant un espace de vie cohérent tourné vers l'avenir. Se regrouper, c'est mettre en commun des ressources, afin de créer les conditions favorables d'un développement économique, social et environnemental. Ce sont près de 500 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques de la communauté de l'agglomération Beaune Côte et Sud sur ce territoire de 53 communes.

- **L'aménagement de l'espace communautaire :** Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'organisation de la mobilité (transports collectifs, transports scolaires)
- **Le développement économique :** création, aménagement, entretien et gestion des activités, formations emploi...
- **L'équilibre social de l'habitat :** Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **L'environnement :** eau potable, eaux pluviales, assainissement, valorisation des déchets, gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **Les milieux naturels :** zones Natura 2000, les Étangs d'Or, Beaune Côte et Plage
- **Les équipements sportifs :** stades et complexes sportifs d'intérêt communautaire
- **La voirie :** création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parking de covoiturage)
- **L'action famille :** la petite enfance (crèches, REPAM), et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- **Les formations artistiques :** école des beaux-arts, conservatoire, soutien aux écoles de musique de Meursault et Chagny

Et aussi, la fourrière animale, les modes circulation douce, les aires d'accueil des gens du voyage, et l'aménagement des berges et entretien des rivières.

14 VICE-PRÉSIDENTS MOBILISÉS & ENGAGÉS



Denis THOMAS
en charge
de l'Administration générale, des Ressources humaines et des Milieux naturels



Michel QUINET
en charge
du Développement économique, des Multi-Mobilités et de la Planification



Jean-Paul ROY
en charge de l'Enfance et de la Gestion des Équipements sportifs



Jean-Luc BECQUET
en charge de l'Eau, de l'Assainissement, de la Collecte des Déchets, en lien avec la politique environnementale de la CABCS, et de l'Accessibilité



Jean-Pascal MONIN
en charge
des Formations artistiques et des projets culturels destinés à diversifier l'offre d'activités périscolaires et extrascolaires



Pierre BOLZE
en charge de l'Habitat, du Logement, de l'Aménagement et de la Cohérence territoriale



Sylvain JACOB
en charge de la Transition numérique et de l'emploi



Sébastien LAURENT
en charge
du Cadre de vie



Olivia PUSSET
en charge
de la Petite Enfance



Gérard ROY
en charge
du Développement rural



Xavier COSTE
en charge des Transports, de l'Élimination et de la Valorisation des Déchets



Jean-Christophe VALLET
en charge des Nouvelles Énergies et du PCAET



Jean-François CHAMPION
en charge des Finances et de la Commande publique, de l'Informatique, et des Assurances



Sandrine ARRAULT
suivi de la Direction des Opérations d'Aménagement

L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

L'Agglomération Beaune Côte et Sud bénéficie d'une position géographique privilégiée et d'un tissu économique dynamique, créateur d'emplois. Afin de répondre au développement économique du territoire, la Communauté d'Agglomération structure une offre foncière en zones d'activités économiques.



LA ZAC DES CERISIÈRES, UNE VRAIE RÉUSSITE

Alors que la première zone d'activités de 18 hectares des Cerisières voit sa commercialisation s'achever, la phase 2 d'aménagement se prépare pour accueillir de nouvelles entreprises, en plus de la dizaine déjà installées. Positionnée idéalement à proximité des grands axes routiers, cette zone d'activités attire des entreprises de différents secteurs : viticole, logistique, prestations de services, artisanat avec notamment une cidrerie et une brasserie.

UNE STRUCTURATION AU-DELÀ DE BEAUNE

L'aménagement économique du territoire se structure au-delà de Beaune avec notamment la ZAC du Pré Fleury, dont la phase 1 est située sur le territoire de Chassagne-Montrachet alors que la phase 2 se développera sur le territoire de Chagny. La phase 1 de cette zone d'activités accueillera à terme 21 entreprises principalement issues du secteur viti-vinicole.

L'Agglomération Beaune Côte et Sud développe une nouvelle zone à vocation économique et artisanale à Ladoix-Serrigny en sortie de village. Elle bénéficie de sa proximité avec l'échangeur Saint-Nicolas de l'autoroute A6.

Enfin, plus au sud, la commune de Chaudenay commercialisera des lots dès le 1er trimestre 2024 dans la zone dite La Corvée Lisabeau.



ZAC Pré Fleury

OBSERVER NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud (CABCS) souhaite disposer d'une meilleure vision de la situation de l'économie de son territoire.

Ainsi, dans la continuité du travail partenarial conduit pendant la période de crise sanitaire au travers notamment du Comité d'attribution des aides allouées au titre du Fonds Régional des Territoires (FRT), elle a souhaité associer à la réflexion de nombreux partenaires (Syndicats patronaux, Ordre des experts comptables, Chambres consulaires, partenaires de l'emploi, ...) afin d'ajuster au mieux sa politique économique.

Cette volonté s'est affirmée par la création d'un Observatoire de l'économie locale mis en place en 2023 par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Se réunissant trois fois par an et constitué également de groupes de travail, l'Observatoire traite de plusieurs thèmes comme la formation, ou encore la mobilité, ...



Le projet de revalorisation du plateau et des Hautes-Côtes, baptisé Vivons Plus Haut, a été présenté lors d'une plénière de cet Observatoire car plusieurs institutions membres ont participé activement au succès de cette opération, symbole de la dynamique partenariale souhaitée par la collectivité.

PLUS DE FORMATIONS POUR RÉUSSIR

Notre territoire affiche une très forte dynamique économique caractérisée par de nombreuses implantations d'entreprises et de bons indicateurs socio-économiques, notamment un très faible taux de chômage (4,3%, le plus faible taux de Bourgogne Franche Comté). Il reste néanmoins des défis à relever, notamment accompagner les entreprises dans la montée en compétence de leurs salariés et le recrutement de ces derniers.



A partir d'un diagnostic réalisé par la CCI à la suite d'une enquête menée auprès d'une cinquantaine d'entreprises du territoire, une photographie des pratiques formatives a pu être établie. Pour répondre aux besoins des entreprises concrètement et agir, le Président de l'Agglomération a mis en place les Assises de la Formation qui se sont tenues le 28 juin. Grâce à ces Assises, les acteurs de l'emploi et de la formation (Région, Département, Pôle Emploi, mission locale, OPCO, syndicats/branches professionnels, centre de formation, entreprises), en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, se sont accordés sur la volonté de construire une politique de formation adaptée aux besoins de notre territoire en plaçant l'entreprise au cœur de la réflexion.
Depuis cet « Acte 1 », des groupes de travail se réunissent régulièrement pour co-construire des actions.

« Notre mission à l'Agglomération est d'accompagner les porteurs de projet et les créateurs d'emploi dans leurs initiatives qui font le succès économique de notre Agglomération. Si la préservation des savoir-faire actuels constitue une priorité stratégique pour l'Agglomération, le renforcement de la diversité des activités économiques et les enjeux climatiques, en attirant de nouvelles entreprises et de nouveaux talents, revêt un intérêt tout aussi déterminant. Nous sommes là pour faire face aux enjeux climatiques, et aux besoins des entreprises de demain. »

Michel QUINET
Co 1er Vice-président en charge du Développement Économique



« DESTINATION PLASTURGIE », EXEMPLE D'UNE ACTION CONCRÈTE

Dans le cadre du programme d'actions élaboré à la suite des Assises de la Formation, collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi, ont pu découvrir les métiers de la plasturgie grâce au camion pédagogique « c'est un Puxy », installé pour l'occasion dans les locaux de l'entreprise Plastipak à Sainte-Marie-la-Blanche.
En allant à la rencontre des publics avec ce digilab de 70m², les participants ont découvert les métiers de ce secteur.
Pour parfaire cette visite, Infineo, usine créée par Plastipak et Coca-Cola Europacific Partners, a ouvert ses portes pour faire comprendre le processus de recyclage des bouteilles plastiques. En partenariat avec l'Agglomération et l'exploitant de notre réseau de transport Keolis, demandeurs d'emplois et jeunes de la Mission Locale ont pu bénéficier d'un bus déployé pour l'occasion, pour se rendre à Sainte-Marie-la-Blanche et revenir à Beaune.

UN PAS DE PLUS VERS L'ÉNERGIE VERTE

Être vertueux et connecté, tel est l'axe de la nouvelle délégation de Service public lancée en avril dernier par l'Agglomération. Opéré par Keolis, le réseau de bus Côte & Bus fait peau neuve, avec la création d'une nouvelle ligne permettant de desservir le pôle multimodal du péage sud (parking de covoiturage) jusqu'au centre-ville.
Ce sont désormais 3 navettes électriques qui sillonnent la ville de Beaune. Il y a également cinq lignes interurbaines qui relient Vignoles, Challanges, Savigny-lès-Beaune, Sainte-Marie-la-Blanche, Ladoix-Serrigny, Nolay et Chagny jusqu'à Beaune.



Navette électrique

« Avec ce nouveau biocarburant HVO nous réduisons les émissions de CO2 et les particules fines. Cette évolution contribue à améliorer significativement la qualité de l'air sur notre territoire. »

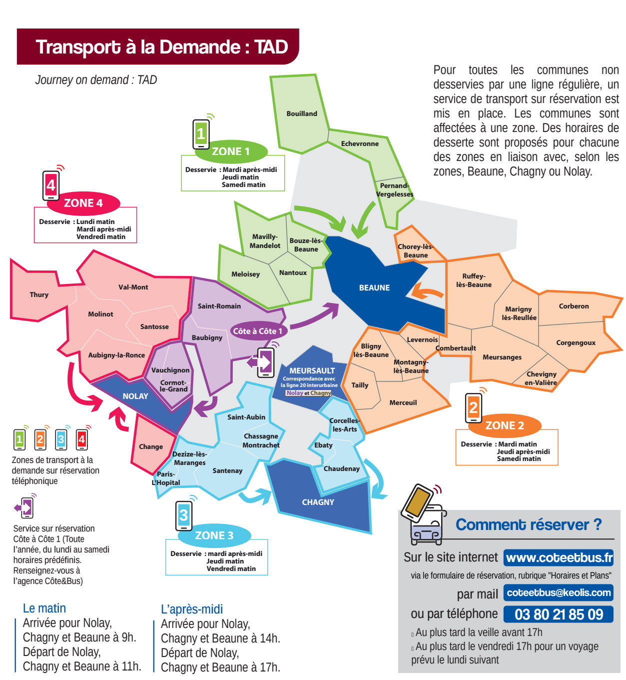
Xavier COSTE
Vice-président en charge des Transports

LES BUS DE L'AGGLO PASSENT AU BIO-CARBURANT !

Les bus diesel sont dorénavant alimentés avec du bio-carburant HVO (huile végétale hydro-traitée) permettant de baisser de près de 70 % les émissions de gaz à effet de serre, rejetés dans notre atmosphère. Ce carburant de synthèse est composé à 100% de matières renouvelables comme les huiles usagées, sans aucune modification des véhicules thermiques actuels. Sans odeur de friture évidemment !

LE TRANSPORT À LA DEMANDE TOUJOURS DISPONIBLE

Pour toutes les communes non desservies par une ligne régulière, un service de transport sur réservation est proposé aux habitants du territoire. Les communes sont affectées à une zone, et des horaires de desserte sont proposés pour chacune des zones en liaison avec Beaune, Chagny ou Nolay. Deux façons de réserver votre transport à la demande, la veille avant 17H : par téléphone 03 80 21 85 09 ou via le formulaire en ligne sur le site **www.coteetbus.fr.**



BIENTÔT UNE APPLI CÔTE & BUS

Les usagers achètent déjà leur titre de transport via l'application Tixipass. Prochainement, en plus des achats des titres de transport, ils pourront via la nouvelle application Côte & Bus, accéder au plan du réseau, rechercher leur itinéraire et obtenir les informations du trafic en temps réel.

« VIVONS PLUS HAUT »

UN PROGRAMME DE CO-CONSTRUCTION DANS LES HAUTES-CÔTES & PLATEAU

« Dans le cadre de notre politique d'Aménagement du Territoire et de son Attractivité, l'Agglomération a initié cette année un nouveau projet, « Vivons plus haut », dans le but de valoriser les Hautes-Côtes et le Plateau. Quinze maires ont rejoint le groupe de travail avec l'ambition de promouvoir la richesse de nos paysages et celle de dynamiser l'éco-nomie de nos communes qui représentent un tiers du territoire communautaire. »*

Gérard ROY
Vice-président en charge du Développement Rural





→ Un rendez-vous à retrouver en 2024 !
* AUBIGNY-LA-RONCE, BAUBIGNY, BOUILLAND, BOUZE-LÈS-BEAUNE, CORMOT-VAUCHIGNON, LA ROCHEPOT, MAVILLY-MANDELOT, MELOISEY, MOLINOT, NANTOUX, NOLAY, SAINT-ROMAIN, SANTOSSE, THURY, VAL-MONT

DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS & COLLABORATIFS

L'initiative de « Vivons plus haut » a permis de mettre en place une série d'événements festifs et collaboratifs au printemps-été 2023 avec 3 rendez-vous thématiques :

- Agriculture et paysages à AUBIGNY-LA-RONCE
- Artisanat et du Commerce de proximité à THURY
- Tourisme à BAUBIGNY

Ces manifestations, gratuites et ouvertes à tous construites en partenariat avec les Associations locales, les Chambres consulaires, l'Office de Tourisme, le Département de la Côte d'Or et de nombreux autres partenaires, ont permis à l'Agglomération Beaune Côte et Sud de sensibiliser et mobiliser les habitants au travers d'ateliers, d'activités de loisirs, de colloques participatifs. Ces temps forts se sont clôturés dans la convivialité avec des repas et dans la musicalité avec des concerts organisés avec l'Association Mille et un chemins.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR 2024

Cette première édition a permis de partager des axes de travail de nouveaux projets pour 2024, comme par exemple :

- La création d'un tronçon de vélo route sur le plateau
- La définition de circuits dédiés à la pratique du VTT
- Une étude de faisabilité technico-économique d'installation en agriculture
- La définition de micro-zones d'implantation économique

VIVONS PLUS HAUT
HAUTES-CÔTES & PLATEAU
TERRITOIRE D'AVENIR



Concert de Clotilde Moulin.

DÉCOUVREZ LE SENTIER JEAN-MARC BOIVIN, UN BIJOU AU NATUREL

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DU SENTIER JEAN-MARC BOIVIN (JMB)

Après l'entretien des combes et des crêtes réalisées au printemps, l'Agglomération Beaune Côte et Sud, en charge de 433 km de sentiers et 65 km de véloroutes et voies vertes, a réalisé des travaux d'entretien cet automne sur ce sentier de randonnée qui invite à une échappée belle et sportive.

Au programme de cet automne 2023 :

- Balisage et entretien de la signalétique
- Aménagement et renforcement de la signalétique si nécessaire
- Entretien et contrôle du mobilier en place
- Débroussaillage, élagage, bucheronnage
- Une patrouille de contrôle pendant la période hivernale sera également déployée



UN TRACÉ DE 49 KM ET 1500 M DE DÉNIVELÉ POSITIF, 100% NATURE

Au fil des sentiers entre Nolay, La Rochepot et les vignobles des Maranges, le « JMB » offre un parcours de randonnée de monts en monts : du Mont de Sène (521m) au Mont Rome Château (546m), puis Mont de Rème (514m) pour ensuite partir à l'assaut des Hautes Côtes de Beaune avec ses paysages contrastés entre falaises, forêts, combes et vignes.

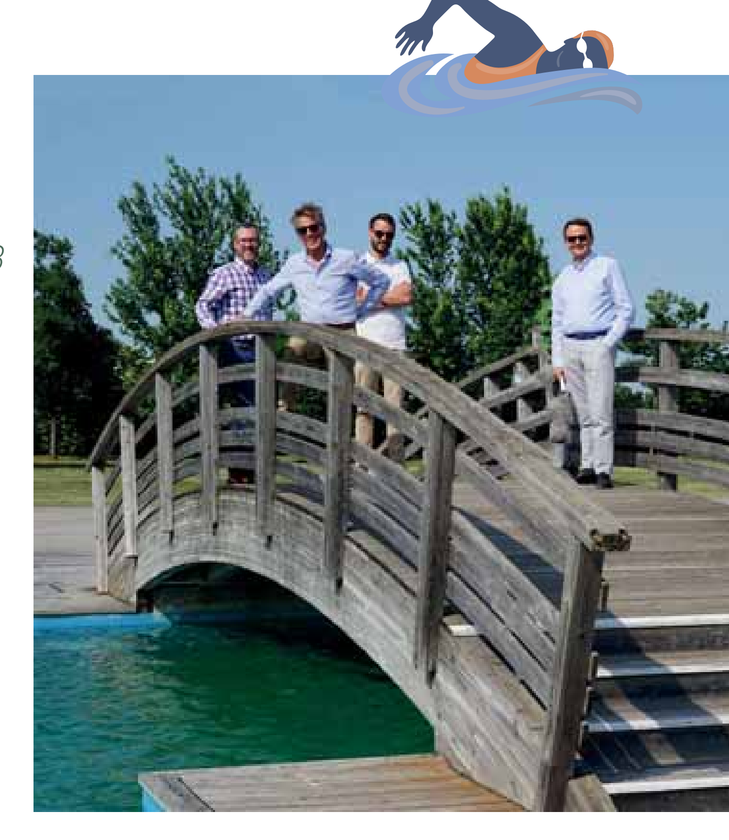
Des sites magiques et classés à découvrir : le Cirque du Bout du Monde, la Montagne des 3 Croix, les falaises de Cormot, avec une flore singulière et une faune protégée (faucon pèlerin, Grand Duc).

BEAUNE CÔTÉ PLAGE

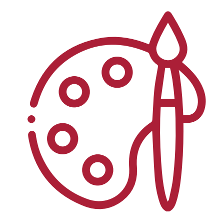
DÉJÀ 10 ANS POUR LA BAIGNADE NATURELLE

« Nous sommes ravis de constater que le site de la baignade naturelle de Montagny-lès-Beaune plait toujours autant dix ans après sa création. 2023 a été une saison remarquable avec plus de 32 000 visiteurs, dont 80% sont des habitants du territoire. Les visiteurs ont pu également profiter d'une cinquantaine d'animations culturelles et sportives menées en partenariat avec les clubs locaux. Depuis 10 ans, ce sont plus de 351 000 visiteurs qui ont profité de ce site exceptionnel 100% naturel pour se ressourcer, bouger, nager, et s'amuser ! Après cette première décennie, l'Agglomération fera des travaux de rénovation en 2024 pour une réouverture en 2025. »

Denis THOMAS, Co 1er Vice-président en charge des Milieux Naturels



L'ART À PORTÉE DE MAIN



C'est l'ébullition à L'École des Beaux-Arts. L'institution qui forme les artistes de demain, située Porte Marie de Bourgogne fourmille de projets pour la saison 2023 /2024. Outre la formation d'une vingtaine d'étudiants en classe préparatoire, les amateurs sont également les bienvenus en cours tout au long de l'année ou au travers de stages pendant les vacances, pour les enfants et les adultes.



NOUVEAU COURS : LE MODÈLE VIVANT

Le don n'existe pas ! Si vous ne savez pas dessiner, c'est qu'on ne vous a pas appris. Et justement, à travers les cours de modèle vivant, ce sont de réels apprentissages techniques qui sont donnés.
Les cours s'adressent à un public large, à ceux n'ayant aucune pratique du dessin ou bien aux dessinateurs confirmés. Le travail avec modèle vivant est une discipline complète qui permet d'aborder l'anatomie, la composition, la structure, le clair/obscur, la perspective, la construction, le travail sur le volume, ...

QUAND L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS S'INVITE À L'ATELIER DE JULY

Cet été, l'école des Beaux-Arts a mis en place un partenariat avec l'Atelier de July à Meursault pour faire découvrir la céramique aux adultes sous forme de stage. Des moments pour exprimer ou régénérer sa créativité, et s'initier à ce savoir-faire ancestral.



DES ATELIERS ITINÉRANTS « À DOMICILE »

L'école des Beaux-Arts déploie un nouveau dispositif pour sensibiliser tous les publics à l'art contemporain en allant au coeur des communes. Bligny-lès-Beaune et Chorey-lès-Beaune ont été les premières communes à pouvoir profiter de ces ateliers itinérants lors des vacances d'automne. Sous forme de stage ou de séance, les habitants peuvent découvrir un genre qui éveille souvent réactions et questionnements ! En 2024, 10 communes pourront bénéficier de ces ateliers et découvrir les artistes de la création contemporaine.

2023-24 SOUS LE THÈME ANIMAL

Qu'ils miaulent, aboient, rugissent ou barrissent, les animaux ne cessent d'inspirer les artistes, et ce depuis la Préhistoire. Cette thématique permettra aux élèves d'entrevoir différentes formes d'expressions passant tant par l'instinct animal que par une réflexion poussée autour de la nature. Pour cette rentrée, l'école des Beaux-Arts a choisi de stimuler leurs élèves autour de cette thématique captivante et vivante !

Informations : www.artbeaune.fr
Email : ecolebeauxarts@beaunecoteetsud.com

LA MUSIQUE À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS



MUSIQUE AUX HOSPICES CIVILS DE BEAUNE, UN NOUVEAU DISPOSITIF

Pousser les portes des Hospices Civils de Beaune, n'est jamais une chose facile. Mais grâce à la joyeuse troupe de musiciens qui a investi le hall d'entrée, la mélancolie laisse place aux joies et aux rires.

Ce nouveau dispositif, né d'un partenariat entre le Conservatoire de Beaune Côte et Sud, le Lions Club de Beaune et l'Hôpital de Beaune et coordonné par une musicothérapeute, offre aux patients en gériatrie, pédiatrie et maternité, à leurs familles et au personnel des temps musicaux.
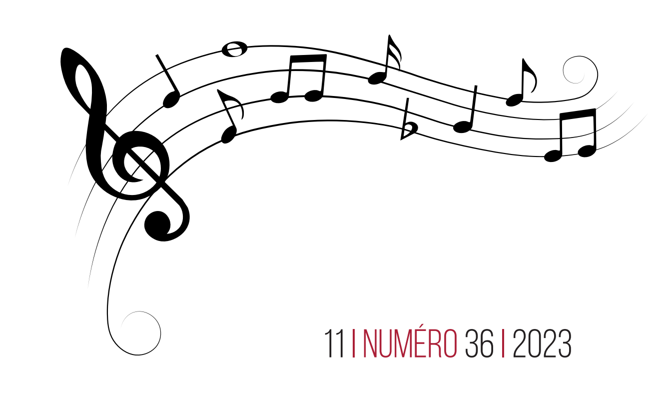
Une dizaine de représentations sont planifiées entre octobre et juin 2024.



DU SAXO-ELECTRO AVEC GAËTAN CLERGET

Le saxophoniste de talent Gaëtan Clerget, était en concert au Parc de la Bouzaize, pour le nouveau festival de musique Belen à Beaune. Professeur au Conservatoire de Musique Beaune Côte et Sud, il s'intéresse à des esthétiques musicales très diverses qui nourrissent ses inspirations éclectiques.

Se produisant aujourd'hui dans divers projets, il enflamme les scènes locales et nationales, comme récemment aux 24 heures du Mans. Pour le Festival Belen, Gaëtan a proposé un set inspiré des musiques d'Europe de l'Est remixées à l'aide de son saxophone sur une rythmique électronique !



NOTRE TERRITOIRE, UN BEAU TERRAIN DE JEU

EN PISTE SUR LE NOUVEAU STADE D'ATHLÉTISME

En janvier 2023, Beaune Côte et Sud inaugurait le nouveau stade d'athlétisme Jean Desangle entièrement rénové. L'Agglomération a souhaité que l'installation puisse contribuer à la fois au développement du sport de haut niveau et aux besoins des publics locaux.

Les usagers disposent d'une piste de 400 mètres, avec 6 couloirs en ligne droite et 6 en anneaux, et de différents ateliers pour pratiquer les épreuves d'athlétisme. L'Agglomération a reçu le soutien financier de l'État via l'Agence Nationale du Sport, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de Côte d'Or.





LE BIKE & RUN, INCONTOURNABLE DU CALENDRIER

Comme chaque année, Beaune Côte et Sud et le Rougeot Beaune Triathlon organisait le Bike & Run le 12 novembre aux Étangs d'Or, sur les communes de Merceuil-Tailly. 139 participants, adultes et enfants, se sont élancés dans la course en mode loisir et découverte pour certains équipages et en mode compétition pour d'autres.
À l'arrivée, de l'émotion, des félicitations, et des crêpes en guise de réconfort.



4000M² POUR NOS JEUNES FOOTBALLEURS

Une nouvelle aire de jeux enherbées de 4000 m² a été créée et mise en service en avril 2023 au sein du Centre sportif Saint Nicolas/Hubert Rougeot de Meursault. Financé par l'Agglomération à hauteur de 30 000 euros, ce terrain tracé et éclairé permet d'accompagner l'école de foot dans son développement et aux scolaires de bénéficier d'un terrain aux dimensions adaptées.

BEAUNE CÔTE ET SUD AU SERVICE DES ENFANTS DU TERRITOIRE



FORMATION ET SENSIBILISATION AU HANDICAP

Avec l'aide de la CAF et du Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion (PARI), les équipes pédagogiques de Ladoix-Serrigny, Chagny, Vignoles, Beaune ont pu profiter d'interventions de sensibilisation et de formation sur l'inclusion et l'accueil des enfants en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement adapté.

Ces temps d'échanges et d'accompagnement offrent aux agents les outils nécessaires dans leur travail au quotidien avec les enfants, notamment pour les classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire).
Un nouveau partenariat avec l'association EHCO (Enfance et Handicap en Côte d'Or) se construit également pour recevoir le soutien d'éducateurs spécialisés sur les temps de restauration d'accueil et d'activités comme à l'école Bretonnière.

PREMIÈRE PIERRE POUR LE NOUVEL ESPACE PÉRISCOLAIRE À SAVIGNY-LÉS-BEAUNE





Ce nouvel équipement structurant participe à l'évolution de notre territoire. L'enfance est un pilier essentiel dans la vie de l'agglomération. Ce nouvel espace vient compléter l'offre éducative existante et répondre aux besoins des familles de Savigny-lès-Beaune et des communes alentours. Nous y accueillerons plus de 140 enfants, dès janvier 2025.

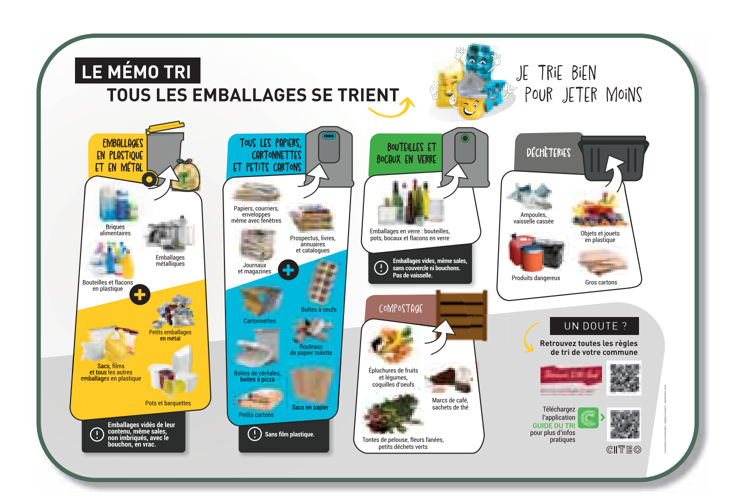
Jean-Paul ROY – Vice-président en charge de l'Enfance & des Équipements Sportifs

Cet été, un nouveau programme pédagogique a été proposé aux enfants du centre aéré autour de deux thématiques : « Sport et Nature » et « Culture et Découverte ». Les enfants ont eu ainsi la chance de découvrir et pratiquer différentes activités : voile, pêche, escrime, paddle, course d'orientation, accrobranche. Pour les curieux, ce sont les caves Patriarche, l'atelier cuisine de la moutarderie Fallot qui étaient au programme en complément de la création d'un musée virtuel avec l'association Art Karavane et la visite de la ville de Beaune, avec un guide rien que pour eux !
Fort de son succès, l'équipe pédagogique de l'agglomération a renouvelé l'initiative pour les vacances d'automne au château d'Evelle sur le thème « Contes & Légendes ».



ON ACCÉLÈRE LES BONS GESTES ?

Depuis janvier 2023, les consignes de tri ont évolué et tous les emballages se trient.
L'extension des consignes de tri des déchets permet de déposer nos emballages en plastique et en métal dans nos poubelles jaunes et d'apporter aux points d'apport volontaire l'ensemble des papiers et cartonnettes. Les bouteilles et bocaux en verre sont comme auparavant à apporter aux points d'apport volontaire.
Ces nouvelles habitudes permettent de valoriser un maximum de déchets, de contenir les coûts de collecte et de traitement et d'accélérer les bons gestes,essentiels pour notre futur !



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI :
PRESQUE 1 AN APRÈS OÙ EN EST-ON ?

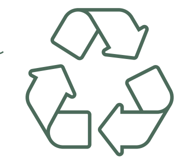
Par rapport à la même période en 2022, pour l'ensemble de notre territoire :

- -7,6% d'ordures ménagères soit -805 T collectés
- +7% de tri (bac jaune + PAV fibreux) soit + 166 T
- Le verre quant à lui reste stable

BON À SAVOIR

Par rapport à la même période en 2022 :

- 417 composteurs distribués en 6 mois contre 201
- 580 nouvelles cartes de déchèteries contre 484



QUE DEVIENNENT NOS EMBALLAGES ?

Avec ces extensions de consignes de tri ce sont près de 2000 tonnes d'emballages et papiers depuis janvier 2023 qui sont traitées par l'entreprise locale Bourgogne Recyclage, pour être ensuite acheminés dans différents centres de traitement tous situés dans le nord-est de la France, dont deux à proximité : Sainte-Marie-la-Blanche et Chalon-sur-Saône.

Chaque centre traite ces déchets pour leur donner une nouvelle vie en devenant des matières premières pour des industries. Quant aux refus de tri, ils servent de combustibles de chauffage, ou sont envoyés en recherche et développement afin de trouver de nouvelles solutions de recyclages viables.





COMPOSTER SIMPLEMENT ET EFFICACEMENT

Le compostage s'enracine dans les habitudes des habitants du territoire. Composter, c'est simple et très efficace pour réduire d'un tiers le poids de ses poubelles, limiter la mise en décharge ou l'incinération et produire un engrais naturel et gratuit.
À compter du **1er janvier 2024**, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des bio-déchets à la source sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Dans ce contexte, l'Agglomération continue de se mobiliser et met à disposition de chaque foyer, un premier composteur gratuitement.
Pour en bénéficier, les demandes sont à faire par email via un formulaire sur le site internet : **dechets@beaunecoteetsud.com** ou par téléphone au **03 80 24 56 80**. Si vous habitez en copropriété, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre syndic pour étudier l'implantation d'un composteur collectif.

« Ce sont déjà près de 40% des foyers de notre territoire qui ont adopté le compost à la maison, individuellement ou collectivement. L'Agglomération met en œuvre les moyens, notamment par des distributions de composteurs et des sessions pédagogiques, pour déployer ces bonnes habitudes devenues indispensables pour limiter les impacts environnementaux liés au traitement de nos déchets. »

Xavier COSTE
Vice-président en charge de l'Élimination & de la Valorisation des Déchets



TRANSMISSION DES BONS GESTES

Fête des Espaces Beaunois, « Vivons plus haut », Grainothèque, 24 heures de Beaune, ... Tout au long de l'année le service Gestion et Prévention des déchets se mobilise pour être au cœur des événements et transmettre les bons gestes.

- Près de 2 300 personnes sensibilisées en 2022.
- 60 temps de sensibilisations programmés en 2023 sur l'ensemble du territoire communautaire (écoles, déchèteries,manifestations...).



BIENTÔT UNE MATÉRIAUTHÈQUE À MEURSAULT



La déchèterie de Meursault s'étend et se modernise avec la construction de nouveaux quais de déchargement. Maillon fort de la valorisation des déchets, elle disposera de 14 quais de déchargement. Une plate-forme de broyage des végétaux et une matériauthèque seront créées. Les usagers pourront ainsi déposer les reliquats de travaux (outillage, plomberie, quincaillerie, revêtement, gros œuvre, matériaux, ...) et leur donner une seconde vie. Durant les travaux, le site reste ouvert.

ANTICIPONS L'AVENIR

CINQ GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

- Je prends une douche plutôt qu'un bain
- J'installe un mitigeur thermostatique pour réduire la consommation d'eau utilisée
- Je récupère l'eau de pluie pour arroser les plantes de mon jardin
- Je contrôle régulièrement mon compteur d'eau pour éviter les fuites
- J'installe une chasse d'eau à double commande



Alimenter en eau potable une population de plus de 50 000 habitants, tout en préservant durablement nos ressources en eau : c'est possible et l'Agglomération met les moyens en anticipant l'avenir et nos ressources en eau.

PROTECTION DES PUITS DE CAPTAGE

L'Agglomération s'est dotée d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) afin de planifier sur les quinze prochaines années le plan d'actions afin de protéger cette ressource, d'améliorer le rendement du réseau et de disposer d'un programme de travaux.

C'est dans ce cadre que des démarches de protection de captages d'eau potable sont mises en place. Inscrites au sein du contrat Dheune, elles visent à protéger la ressource en eau sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte actuel de rareté de la ressource et de l'aggravation des phénomènes de sècheresse, il apparait primordial de mettre en place des actions de protection de la qualité de l'eau. Sur notre territoire, trois captages sont concernés, deux à Chagny et un à Santenay.

Ces captages prioritaires sont définis selon trois critères :

- La qualité de la ressource
- Son caractère stratégique
- Les opportunités d'actions

Depuis dix ans, la Communauté d'Agglomération mène donc des études en partenariat avec le Département et l'Agence de l'eau pour la protection de ces ressources. La démarche vise à définir un périmètre de protection pour chaque captage puis à réaliser un diagnostic des pressions pour établir un état des lieux des éventuelles pollutions. Cette dernière étape est en cours et le 31 janvier 2023, les acteurs de Côte d'Or et de Saône-et-Loire (chambre d'agriculture, Direction Départementale des territoires, Conseil départemental, Agence de l'eau, élus, Confédération des Appelations et des Vignerons de Bourgogne, Dreal, Veolia, etc..) se sont réunis afin de définir un plan d'actions.



« En partenariat avec Veolia, nos services de l'Agglomération proposent des ateliers pédagogiques sur la préservation de l'eau et les enjeux du changement climatique. Nous souhaitons sensibiliser les plus jeunes, leur apporter de l'information sur le grand cycle de l'eau notamment, tout en pratiquant des expériences. Et ils adoptent très vite les éco gestes ! »

Jean-Luc BECQUET, Vice-président de l'Eau & de l'Assainissement